



Sommaire

Plans Schémas Directeurs Immobiliers 2020 de la DOGSE	1
Boutiques : fermeture ; amélioration adéquation flux / ressources.....	1

Préambule : Ce CSE s'est réalisé par conférence téléphonique avec vote par Coopnet. La CFE-CGC Orange déplore que la Direction refuse aux élus de siéger en présentiel. Pourquoi les élus ne peuvent-ils pas revenir dans les locaux pour exercer leurs missions, comme demandé à l'ensemble des salariés ?

Plans Schémas Directeurs Immobiliers 2020 de la DOGSE

Quatre nouveaux projets de bâtiments vont impacter un nombre important de salariés :

- Clermont Ferrand (2023),
- Grenoble Meylan (2022.),
- Marseille Newdelec (2023)...
- Nouveau projet : Chambéry Bissy (2021).

Sophia : étude en cours pour regrouper sept sites.

Position de la CFE-CGC :

La délégation CFE-CGC déplore le manque de d'explications et de transparence sur la stratégie immobilière de l'entreprise : aucun détail quant aux critères de choix pour les rassemblements sur un site unique. Les élus souhaitant que la

Direction fasse primer la qualité de vie au travail (QVT) et sa Responsabilité Sociétale et Environnementale sur les économies à court terme ont demandé que la Direction prenne des engagements sur les projets en cours et à venir afin qu'ils y intègrent la démarche RSE du Groupe, la convention citoyenne pour le climat et les nouvelles réflexions à venir sur l'organisation du travail.

Les élus CFE-CGC Orange ont également revendiqué que les filiales fassent partie intégrante des projets de déménagement afin de favoriser les clusters technologiques créateurs d'innovation et de compétence du personnel.

Boutiques : fermeture ; amélioration adéquation flux / ressources...

Fermeture de la boutique de la Ciotat

« Accentuation de la pression concurrentielle, croissance des actes numériques, ambition d'offrir à ses clients une expérience incomparable... » conduisent Orange à transformer son réseau de boutiques.

Position de la CFE-CGC :

La délégation CFE-CGC s'étonne que l'étude de marché produite par la Direction conduise une fois de plus à la fermeture d'une boutique alors que la concurrence s'installe sur le secteur (notamment SFR).

Sans doute ces études ne sont-elles pas réalisées sur les mêmes critères. Ainsi, les chiffres avancés par la Direction sur la zone de chalandise ne tiennent pas compte du statut « station balnéaire » de la Ciotat, sa typologie de marché ayant « oublié » les clients résidence secondaire.

Les élus de la CFE-CGC Orange ont alerté la Direction sur les conséquences des fermetures de boutiques qui historiquement constituaient le « fleuron d'Orange » et contribuaient à la fidélisation des clients. Dans un marché à maturité, la fidélisation, si elle est difficilement mesurable, nous assure le maintien du chiffre d'affaires et des emplois de l'entreprise.

Amélioration adéquation flux / ressources

Les boutiques du périmètre de la DO GSE pourraient mettre en œuvre des projets de modification des horaires d'ouverture entraînant la modification des plannings des salariés.

Position de la CFE-CGC :

La CFE-CGC Orange souhaite proposer une solution qui conjugue les intérêts économiques et les conditions de travail : prise de rendez-vous-client physique ou téléphonique dans les créneaux hebdomadaires les plus disponibles (pour les clients à plus-value) afin d'harmoniser la demande des clients et les disponibilités des conseillers.

Dans un esprit d'équité de traitement des salariés, nous demandons la remise en vigueur de l'accord vie privée/vie professionnelle avec l'ouverture de négociations sur le sujet. Concrètement, nous demandons une révision des plannings dans les boutiques qui travaillent sur un cycle de 5 jours et celles dont les salariés travaillent 4 samedis / 4.

Nous souhaitons que soit proposé à tous les vendeurs boutique un cycle de travail d'une semaine en 4 jours et de 2 samedis / 4.

